

Bonjour

Les phases de poules viennent de se terminer et après vérification nous n'avons relevé aucune anomalie. Vous trouverez donc ci-dessous le résultat final des phases de poules et le tirage des ¼ de finale du CDC-V 2022.

Les équipes qualifiées pour les 1/4 de finales sont :

En 1ère Division :

Poule 1 : Egalité : STE SIGOLENE 1, AUREC 1, LA CHAPELLE D'AUREC 1: selon l'Article 15 du Règlement du CDC vétérans (résultats des seules oppositions entre les 3 équipes concernées) :

Classement définitif : **1^{er} AUREC 1, 2^{ème} LA CHAPELLE D'AUREC 1, 3^{ème} STE SIGOLENE 1**

Poule 2 : LA CHAPELLE 2 et RETOURNAC 1

Poule 3 : SAUGUES 1 et VIEILLE BRIOUDE à égalité avec LANDOS 2 : selon l'Article 15 du Règlement du CDC vétérans : (résultats de l'opposition entre elles), **2^{ème} VIEILLE BRIOUDE, 3^{ème} LANDOS 2**

Poule 4 : AUZON et LANDOS 1

En 2ème Division :

Poule 1 : BEAUZAC 1

Poule 2 : Egalité : RETOURNAC 2, DUNIERES 1, ST PAL DE MONS : selon l'Article 15 du Règlement du CDC vétérans (résultats des seules oppositions entre les 3 équipes concernées) :

Classement définitif : **1^{er} RETOURNAC 2, 2^{ème} ST PAL DE MONS, 3^{ème} DUNIERES 1**

Poule 3 : 1^{er} YSSINGEAUX 3, : selon le règlement CDC vétérans, 1 club ne peut posséder que 2 équipes dans la même division, YSSINGEAUX possédant 2 équipes en 1^{ère} division ne peut accéder à celle-ci, donc le deuxième **STE SIGOLENE 2** prend sa place au classement.

Poule 4 : BROUDE 2

Poule 5 : LAVOUTE CHILHAC

Poule 6 : BRIVES 3

Poule 7 : LE PUY VVS2

Poule 8 : VALS

TIRAGE DES ¼ de finales :

en 1^{ère} division le premier de chaque poule reçoit un deuxième,
en 2^{ème} division, le premier tiré reçoit.

1^{ère} DIVISION :

AUREC 1 reçoit RETOURNAC 1

LA CHAPELLE D'AUREC 2 reçoit LANDOS 1

SAUGUES 1 reçoit LA CHAPELLE D'AUREC 1

AUZON reçoit VIEILLE BRIOUDE

2^{ème} DIVISION :

STE SIGOLENE 2 reçoit VALS

BEAUZAC 1 reçoit RETOURNAC 2

LE PUY VVS 2 reçoit BRIOUDE 2

LAVOUTE CHILHAC reçoit BRIVES 3

Ces ¼ de finales se dérouleront **le mardi 6 septembre 2022**

PETIT RAPPEL :

Toute équipe engagée en quart de finale et les suivantes vers la qualification, s'engage de ce fait à accepter la montée en division supérieure pour l'année prochaine. A défaut, des pénalités pourront être appliquées aux équipes défaillantes.

Pour mémoire : la journée finale est prévue le **mardi 20 septembre 2022**, lieu à définir

Les feuilles de match vous seront envoyées prochainement, et vous devez les renvoyer après résultats dans les 48h à Michel BERNARD (responsable de la commission) 27bis Boulevard Gambetta-43000-LE PUY EN VELAY

Tél : 07-83-20-32-10 : mail : michelbernard43@outlook.fr